



## Frais de plus value immobilière

-----  
Par Jenijo

Bonjour,

Dans le cadre d'une mutation professionnelle je souhaite avoir des info sur la plus value lors de la vente d'un bien immobilier.

Mutation en janvier 2020

Mise en vente de l'appartement en octobre 2020

Vente de l'appartement en décembre 2021

J'ai naturellement bien déclaré ma nouvelle adresse en janvier 2020 et de ce que je comprends l'appartement est devenu une résidence secondaire.

Est-ce qu'il y aura exo sur la plus value svp ?

Cordialement

-----  
Par ESP

Bonjour,

L'administration fiscale autorise le vendeur à bénéficier de l'exonération s'il vend son logement dans un délai d'un an après son départ, mais compte tenu des circonstances exceptionnelles, il faut tenter le coup d'une demande dérogatoire.

-----  
Par Jenijo

Bonjour et merci pour votre réponse.

Comment puis-je demander une dérogation svp ? Auprès de mon notaire ?

Cordialement.